

UNSA
Sport



l'info par l'UNSA Sport

16 novembre 2009

COMPTE RENDU de la CMP du 16 novembre 2009 au CNOSF

1^{er}) Le dossier Senior est retiré à la demande du CoSMoS. Une demande d'exonération pour les entreprises du sport professionnel sera entreprise par les Ligues Pro. Une nouvelle fois le Sport pro se distingue en voulant s'exonérer par la loi (très certainement suite du lobbying DIC).

2^{ème}) L'avenant 37 bis a été signé en séance, après information que l'avenant 26 ter de la CCN ELAC a été approuvé, dont vous lirez le texte ci-joint. Pour mémoire la CGT (fédération commerce) n'a pas signé l'avenant 26 ter de l'ELAC, et soutiendrez le SNLEM pour la création d'une autre CCN Loisir Marchand.

L'accord de l'avenant ELAC 26 ter réintègre les bases de plein air et de loisirs, ce qui nous amènera à participer aux travaux de la CCN ELAC, pour répondre aux exigences de nos syndicats.

Nous attendons la réponse du Ministère du Travail sur l'extension de l'avenant 37bis, même si une opposition du SNLEM survient, il faut deux oppositions par collège (1 pour le SNLEM/CGEPME et l'autre de la CGT).

3^{ème}) Signature de l'avenant n°42 modifiant la prévoyance.

4^{ème}) Signature de l'Accord CNOSF/Partenaires sociaux sur les CQP

5^{ème}) Après une suspension de séance à la demande du collège Salarié, le collège a mandaté pour la commission de reconnaissance des titres et diplômes du SES.

Titulaire=T DAGORNE (CFDT) et Suppléant= D QUIRION (UNSA SPORT 3S).

Depuis plusieurs années cette commission a gérée l'ensemble des équivalences, dispense, et allègements, des syndicats de salariés présents n'ont jamais fait de retour.

J'ai exigé que les mandataires du collège salarié, restitues les informations et les consignes de cette commission auprès des membres du collège salarié.

6^{ème}) CQP STADIER, un nouveau projet est proposé par le GRETA NICE

7^{ème}) Une nouvelle CPC est programmée soit le 7 soit le 21 janvier 2010, concernant le SNOWBOARD et l'amende de 13 millions à l'Etat français par la CEE.